

LA MONTAGNE

Clergoux

Retour sur dix ans d'existence

Publié le 08/11/2024



La présidente Cathy Donnedevie et les membres du bureau ont dressé les bilans.

L'assemblée générale de l'association Agir pour le plateau des étangs a été l'occasion, entre autres, de revenir sur dix années d'existence.

L'association Agir pour le plateau des étangs a dernièrement tenu son assemblée générale à Clergoux. L'occasion pour elle de fêter ses dix ans d'existence et de remercier les 530 adhérents qui l'ont soutenue pendant cette décennie.

L'occasion également pour les responsables « *de se réjouir que, dans le même temps, aucune éolienne ne soit sortie de terre dans notre département* » ;

L'occasion surtout d'observer l'évolution des mentalités des interlocuteurs : « *L'association est désormais reconnue par les institutionnels pour ses compétences, et comme défenseur des paysages et de l'environnement corrézien* ».

Rester réactifs

Pour autant, les différents contentieux en cours devant la Cour d'appel de Bordeaux, comme les projets à l'étude incitent à l'association à rester réactive et prête à poursuivre la défense de la nature en Corrèze.

Après le rapport moral et d'activité, incluant l'analyse de la production électrique française en forte croissance depuis un an, le coût de l'électricité en forte hausse pour les usagers, la situation des projets éoliens dans le département, puis le rapport financier, le conseil d'administration a été reconduit à l'identique.

La parole a été donnée aux autres associations présentes et notamment à l'Association pour la sauvegarde du cadre de vie du plateau bortoïs, qui a signalé la récente chute du mât de mesure de vent installé à Saint-Bonnet-près-Bort (*lire notre édition du 30 octobre*).

Après un débat sur le développement exponentiel des projets photovoltaïques au sol et sur l'importance de rester vigilant sur la gestion, la restauration et la préservation de la ressource en eau, les adhérents se sont séparés après le pot de l'amitié.

Pratique. Renseignements et contact sur le site : <https://www.eolien-en-correze.fr> ; page Facebook [agirpourleplateaudeSetangs](#) ; possibilité d'adhérer directement sur le site par hello asso (10 € la cotisation).